

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(19\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Henri Tresca, 26 septembre 1878](#)

Jean-Baptiste André Godin à Henri Tresca, 26 septembre 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 1 p. (354r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Henri Tresca, 26 septembre 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 19/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49722>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 septembre 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Tresca, Henri \(1814-1885\)](#)

Lieu de destination Conservatoire des arts et métiers, rue Saint Martin, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Tresca a informé Tisserant qu'avec ses collègues, il se rendrait dans les ateliers des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire à la fin du mois pour la suite de l'expertise dans l'affaire Boucher et Cie. Godin indique à Tresca qu'il veut en finir avec cette affaire, qui le maintient sous le coup d'une action en contrefaçon et dont les inconvénients sont nombreux y compris à l'occasion de l'Exposition universelle.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée

Mots-clés

[Contrefaçon](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Boucher et Cie](#)

Événements cités [Exposition internationale \(1er mai-31 octobre 1878, Paris\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Quin. 26. 4^{te} 78

Monsieur,

Le 19 août dernier, vous avez dit à mon chef du contentieux, M. Eisnerant, que vos collègues et vous étiez disposés à vous rendre vers la fin du mois dans mes ateliers pour la suite de l'expertise entre M. M. Lucher et moi, en attendant que les parties seraient convenues par vous huit ou dix jours à l'avance.

Le jour de départ n'est pas fixé, sans que vous n'ayez pu jusqu'à présent m'être de secours, ce qui m'est très regrettable.

Je viens, Monsieur, vous exposer, combien je suis désireux d'une prompte solution de ce long procès qui me maintient sans le coup d'une action en contrefaçon et, par conséquent, dans une situation dont les inconvénients commerciaux sont sérieux. Il suffit de vous dire qu'à l'expiration même, elle peut être exploitée contre moi.

Je vous prie donc instamment de venir le plus tôt possible faire dans mes ateliers, les opérations qui doivent nous conduire à une solution dont l'urgence devient de jour en jour plus marquée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon entière considération.